



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Cimetieres militaires : Aisne

Question écrite n° 64789

Texte de la question

M Daniel Le Meur attire a nouveau l'attention de M le secretaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre sur le mauvais etat d'entretien des cimetieres militaires, et en particulier sur celui de Saint-Quentin, dans l'Aisne. Alors que s'est acheve l'an passe un plan quinquennal de renovation des cimetieres de la guerre 1914-1918, le monde des anciens combattants de Saint-Quentin et de sa region ne peut que s'indigner de l'etat deplorable du cimetiere militaire francais de Saint-Quentin dont les tombes sont mal entretenues et le mur de cloture entierement a refaire. Le departement de l'Aisne et la region de Saint-Quentin ont paye un lourd tribut a la nation lors des deux dernieres guerres. Il est juste que soit honore, avec tout le respect qui leur est du, le souvenir de ceux qui ont donne leur vie pour la France. Aussi, il lui demande d'indiquer quelles mesures il compte prendre pour que les promesses faites soient enfin tenues.

Texte de la réponse

Reponse. - L'entretien des espaces verts de la necropole de Saint-Quentin dans l'Aisne, de 1,7 hectare, est parfaitement assure par les agents du secretariat d'Etat aux anciens combattants ; mais ces agents ne peuvent remedier a la degradation des ouvrages en maconnerie. La vetuste de cette necropole a motive la programmation de la reconstruction des 3 900 tombes dans le cadre du plan quinquennal arrete sur la periode 1989-1994.

Données clés

Auteur : [M. Le Meur Daniel](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64789

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : anciens combattants et victimes de guerre

Ministère attributaire : anciens combattants et victimes de guerre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 novembre 1992, page 5357